

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**15^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA
CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA
CEMAC**

.....
Yaoundé, le 17 mars 2023
.....

COMMUNIQUE FINAL

La quinzième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), s'est tenue le 17 mars 2023 à Yaoundé, République du Cameroun, sous la présidence de **S.E. Paul BIYA**, **Président de la République du Cameroun et Président en Exercice de la Conférence.**

Ont participé au Sommet :

- **Son Excellence Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun ;
- **Son Excellence Professeur Faustin-Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;
- **Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo ;
- **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise ;
- **Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- **Son Excellence Mahamat IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad.

Le Professeur Daniel **ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Outre les membres du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) et du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), ont aussi pris part aux travaux de cette session, la Vice-Présidente et les Commissaires de la CEMAC, le Gouverneur de la BEAC, le Président du Parlement Communautaire, la Première Présidente de la Cour des Comptes de la CEMAC, le Président de la BDEAC, le Secrétaire Général de la COBAC, ainsi que les premiers responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté.

La Conférence des Chefs d'Etat a été précédée par la première session ordinaire de l'année 2023 du Comité Ministériel de l'UMAC et la trente-neuvième session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC, toutes deux tenues le 15 mars à Yaoundé.

La Conférence s'est ouverte par une cérémonie solennelle au Palais de l'Unité. Après l'exécution de l'hymne de la CEMAC, elle a été ponctuée par une allocution du Professeur Daniel ONA ONDO, Président de la Commission de la CEMAC, et du discours d'ouverture de S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, il a été procédé à la décoration de plusieurs personnalités de la Communauté, distinguées dans l'Ordre honorifique de la CEMAC.

Abordant l'examen des points inscrits à son ordre du jour, la Conférence a suivi, avec intérêt, la Communication de S.E. Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo, Président Dédié du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), sur l'état d'avancement de la deuxième génération du Programme.

S'agissant du volet social, le Président Dédié a présenté le nouvel axe dans la matrice des réformes communautaires, porté par le nouveau programme de coopération Banque Mondiale-CEMAC, pour le développement du capital humain en Afrique Centrale sur la période 2021-2025. La Conférence a salué cette initiative et encouragé les États membres à accentuer les efforts pour le financement adéquat des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de la santé et de la protection sociale, tout en invitant les Partenaires Techniques et Financiers à se joindre audit programme.

La Conférence l'a félicité pour la qualité du travail accompli, ainsi que pour les progrès enregistrés depuis 2017 dans l'exécution dudit Programme sur le redressement global des économies de la CEMAC, et plus particulièrement la mise en œuvre des onze projets intégrateurs présentés à la Table ronde de Paris en novembre 2020. Elle l'a invité à poursuivre la mise en œuvre de la deuxième génération des projets intégrateurs de cet important Programme.

Au titre de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, la Conférence a reçu le Rapport conjoint du Gouverneur de la BEAC et du Président de la Commission, sur la réflexion ouverte sur le cadre et les conditions d'une nouvelle coopération monétaire avec la France. Elle a suivi l'exposé y relatif du Gouverneur et lui a prescrit, ainsi qu'au Président de la Commission, d'élargir la réflexion aux Ministres de l'UMAC et

de l'UEAC, et de lui soumettre leurs conclusions conjointes à brève échéance, en planifiant, suivant un échéancier précis, les mesures à prendre à court, moyen et long termes.

En outre, elle a suivi la présentation de l'analyse et perspectives de la Cryptomonnaie dans la sous-région, faite par le Gouverneur de la BEAC. La Conférence a réaffirmé son attachement aux dispositions de l'Article 6 de la Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale sur le cours légal et pouvoir libératoire de la monnaie dans la Communauté. Elle a encouragé la BEAC, en collaboration avec les autres régulateurs communautaires, à poursuivre les réflexions déjà engagées, en vue d'élaborer un cadre légal et réglementaire des activités relatives à l'émission et la gestion des cryptoactifs, ainsi qu'à la régulation des fintech et proposer, le cas échéant, des solutions alternatives crédibles.

Au titre de l'Union Economique de l'Afrique Centrale, la Conférence a suivi la présentation, faite par le Président de la Commission, sur l'étude menée sur la Stratégie d'import substitution des produits du cru de la CEMAC et l'a adoptée. Elle a exhorté les États membres, les Institutions sous-régionales, les Partenaires Techniques et Financiers et les opérateurs économiques à faire de la Stratégie un enjeu majeur en s'appropriant son Plan d'opérationnalisation. A cet effet, elle a instruit le Président de la Commission de mettre en place une structure communautaire de contrôle de qualité des produits du cru de la CEMAC et s'assurer des mesures de facilitation de la circulation desdits produits, notamment par la mise en place effective des postes-frontières.

Concernant le cadre institutionnel de la CEMAC, en application de la décision du retour de la Commission et de l'École Inter-États des Douanes à leurs sièges respectifs, et tenant compte de l'amélioration des conditions sécuritaires en République Centrafricaine, la Conférence a instruit la Commission de déclencher le processus du retour à Bangui à très court terme.

Au sujet des activités des Organes de la Communauté, la Conférence a suivi les rapports présentés respectivement par le Président de la Commission, le Gouverneur de la BEAC et le Président de la BDEAC.

Le Président de la Commission, après avoir rappelé le contexte qui a marqué la période quinquennale écoulée et impacté le fonctionnement de la Communauté, a présenté les principales avancées du processus d'intégration de la CEMAC obtenues

entre novembre 2017 et fin 2022. Il a précisé que l'essentiel du bilan des activités accomplies au cours du dernier quinquennat a porté sur la gestion macroéconomique des Etats membres, le développement du capital humain, la mise en œuvre des programmes dans les domaines de la santé publique, des infrastructures, du développement industriel, des mines, du tourisme, des télécommunications, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sylviculture. La Conférence a pris acte du bilan présenté et félicité le Président de la Commission, la Vice-Présidente ainsi que l'ensemble des Commissaires pour les acquis obtenus.

Le Gouverneur de la BEAC a présenté l'évolution récente du système financier sous-régional et les mesures prises, avec le soutien de la Communauté financière internationale, des Etats membres et des Institutions de la CEMAC, pour en renforcer la stabilité.

La Conférence s'est réjouie de la consolidation des réserves de change grâce à l'application effective de la Réglementation des changes. Elle a félicité la BEAC et l'a encouragée à poursuivre et renforcer l'application de ladite Réglementation à tous les secteurs d'activité, notamment aux entreprises du secteur extractif, en vue de favoriser la consolidation de la position extérieure des réserves des changes de la CEMAC. A cet égard, la Conférence a instruit le Gouverneur de la BEAC d'associer étroitement le Président de la Commission, les Ministres sectoriels concernés et ceux en charge des Finances ainsi que toutes les parties prenantes, en vue de l'aboutissement concret des négociations autour du rapatriement des recettes d'exportation.

Elle s'est satisfaite de la poursuite, par les Etats, des programmes conclus avec le FMI, en vue de libérer le potentiel de croissance de la Sous-région en créant plus d'espace budgétaire et monétaire.

Le Président de la BDEAC a informé la Conférence de l'adoption du nouveau Plan stratégique 2023-2027 qui s'articule autour des trois axes suivants : (i) Contribuer fortement à l'intégration économique régionale, au développement durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations ; (ii) Renforcer et diversifier les ressources financières de la Banque ; et (iii) Transformer et moderniser la BDEAC. Il est prévu, sur la durée du Plan Stratégique, une prise d'engagements d'environ FCFA 1.700 milliards, pour le financement des infrastructures d'intégration régionale, des projets de diversification de l'économie et d'inclusion financière des populations. La

Conférence a salué les perspectives envisagées et encouragé le Président de la BDEAC dans l'exécution dudit Plan.

S'agissant des Notes d'information, la Conférence a été tenue informée des faibles performances du mécanisme autonome de financement de la Communauté par la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI). Elle a instruit les Ministres en charge des Finances de s'acquitter du paiement des arriérés dus, dans le respect des dispositions des textes régissant ce mécanisme.

En outre, la Conférence a pris bonne note des recommandations de l'étude relative aux impacts économiques et financiers de la guerre en Ukraine sur les économies de la CEMAC. Elle a salué les mesures exceptionnelles prises par les États membres et les Institutions communautaires pour les contenir, tout en réitérant l'importance de poursuivre le Plan de relance économique post-Covid-19 des pays de la CEMAC, afin de rendre plus résilientes nos économies.

La Conférence a, par ailleurs, été informée et a pris acte de l'état de mise en œuvre de la Politique Commune d'Émigration, d'Immigration et de la protection des frontières en zone CEMAC ainsi que des avancées réalisées dans le cadre de l'élaboration du Nouveau Programme Economique Régional.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence a procédé aux nominations des premiers responsables dans les institutions communautaires. Ainsi, ont été nommés aux fonctions ci-après :

1. A la Commission de la CEMAC :

- Président, Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O, de nationalité Equato-guinéenne ;
- Vice-Président, Monsieur Charles ASSAMBA ONDOGO, de nationalité Camerounaise ;
- Commissaire, Monsieur Francial Giscard Bodin LIBENGUE-DOBELE KPOKA, de nationalité Centrafricaine ;
- Commissaire, Monsieur Fulgence LIKASSI-BOKAMBA, de nationalité Congolaise ;
- Commissaire, Monsieur Nicolas BEYEME NGUEMA, de nationalité Gabonaise ;
- Commissaire, Monsieur NGABO SELI MBOGO, de nationalité Tchadienne.

2. A la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

- Vice-Gouverneur, Monsieur Michel DZOMBALA, de nationalité Congolaise ;
- Secrétaire Général, Monsieur Miguel ENGOGA OBIANG EYANG, de nationalité Equato-guinéenne ;
- Directeur Général de l'Exploitation, Monsieur Jean-Clary OTOUMOU, de nationalité Gabonaise ;
- Directeur Général du Contrôle Général, Monsieur Blaise Eugène NSOM, de nationalité Camerounaise.

3. A la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) :
Vice-Président, M. Jean Paterne MEGNE EKOGA, de nationalité Gabonaise.

4. A la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) : Secrétaire Général Adjoint, Monsieur Marcel ONDELE, de nationalité Congolaise.

5. A la Commission de Surveillance des Marchés Financiers (COSUMAF) :

- Président, Madame. Jacqueline NKEMBE epse ADIABA, de nationalité Camerounaise ;
- Secrétaire Générale, Monsieur Salvador MANGUE AYINGONO, de nationalité Equato-Guinéenne.

6. Au Groupe d'Actions contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) : Secrétaire Permanent, Monsieur André KANGA, de nationalité Congolaise.

7. A la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) :

- Secrétaire Exécutif, Madame BESSONE née EGBE TABOT, de nationalité Camerounaise ;
- Secrétaire Exécutif Adjoint, Monsieur Gabriel ESONO NDONG MICHA, de nationalité Equato-Guinéenne.

8. A l'Organisation pour la Coordination de la Lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) : Secrétaire Exécutif, Madame KHADIDJA GUIRSIMI, de nationalité Tchadienne.

9. **A l'Institut Sous-régional Multisectoriel de Technologies Appliquées, de Planification et d'Evaluation des Projets (ISTA)**
- Directeur Général, Monsieur Evariste EVANE, de nationalité Camerounaise ;
 - Directeur Général Adjoint, Monsieur Innocent MOKOGON, de nationalité Centrafricaine.
10. **A l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC (EHT) :** Directeur Général, Monsieur Yves-Martial ODILON BOUTOUNDOU, de nationalité Gabonaise.
11. **A l'Ecole Inter-Etats des Douanes (EIED) :** Directeur Général, Monsieur DOUMAPI TAINGAM de nationalité Tchadienne.
12. **Au Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC) :** Directeur Général, Monsieur Jean-Louis MIHINDOU DOUKAGA, de nationalité Gabonaise.
13. **A l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) :** Directeur Général, Monsieur Marcel OPOUMBA, de nationalité Congolaise.
14. **A l'Institut de l'Economie et des Finances (IEF-Pôle Régional) :** Directeur Général, Monsieur Jacquinot VOUNDI, de nationalité Camerounaise.
15. **A l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC) :** Directeur Général, Monsieur Eugène APOMBI, de nationalité Congolaise.
16. **Au Comité Inter-Etats des Pesticides d'Afrique Centrale (CPAC) :** Directeur Général, Monsieur Bernard BOUTSIKA NGAVET, de nationalité Gabonaise.
17. **Au Comité des Chefs de Police d'Afrique Centrale (CCPAC) :** Secrétaire Permanent, Monsieur Esaie OVONO EYI MEZUI, de nationalité Gabonaise ;
18. **A la Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) :** Secrétaire Générale, Madame Marie-Thérèse ITONGO, de nationalité Gabonaise.

La Conférence a salué le travail accompli par l'ensemble des responsables sortants dans l'exercice de leur mandat. Elle a enjoint les responsables entrants et sortants à procéder, dans les plus brefs délais, à la passation de service selon les meilleures pratiques en la matière. Elle a prescrit aux responsables entrants et ceux en place d'inscrire leurs actions dans le cadre de la transparence dans la gestion et du renforcement de la collégialité dans les prises de décision.

S'agissant de la prestation de serment des nouveaux membres de la Commission, la Conférence a invité à l'organisation de la cérémonie y relative à très brève échéance et ce, conformément aux dispositions en vigueur.

En divers, la Conférence a suivi la communication de **S.E. Mahamat IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad** relative à un appui de la CEMAC, à la candidature de son pays au poste de Directeur Général de l'ASECNA. La Conférence l'a assuré de son soutien sans condition. Par ailleurs, la Conférence l'a félicité pour la qualité de la conduite de la transition et l'a encouragé à poursuivre la mise en œuvre du processus jusqu'à son terme.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont exprimé leurs sincères remerciements à leur Frère et Ami, **S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Président en Exercice sortant de la CEMAC**, au Gouvernement et au peuple camerounais, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui leur ont été réservés tout au long de leur séjour à Yaoundé, ainsi que leur haute appréciation de l'excellente organisation de cette 15^{ème} session de leur Conférence.

La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture du Communiqué Final, le discours de clôture du Président sortant, le passage de témoin au Président entrant et l'exécution de l'hymne de la CEMAC.

Les Chefs d'Etat ont adressé leurs vives félicitations à leur Frère et Ami, **S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun et Président en exercice sortant de la CEMAC**, pour le succès de sa mandature et souhaité pleine réussite à leur Frère et Ami **S.E. Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, Président en exercice entrant de la CEMAC**, à qui la Conférence assure son entière disponibilité.

La 16^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se tiendra à Bangui, République Centrafricaine.

Les travaux de la quinzième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale. /-

Fait à Yaoundé, le 17 mars 2023



Pour la Conférence des Chefs d'Etat,
Le Président en exercice



Paul BIYA